

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 42 - Vendredi 14 novembre 2014



Nods



Commune mixte
de Plateau de Diesse



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail



Commune Bourgeoise
Hôtel-de-Ville 11

2520 La Neuveville

CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 20 décembre 2014
Heure: 17.00 h.
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,
La Neuveville

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 21 juin 2014
3. Budget 2015
4. Forêt
5. Divers

Le Maître bourgeois
Claude Evard

SYNDICAT DE COMMUNES SERVICE DES EAUX TLN

Invitation à l'assemblée des délégués du
Syndicat de communes Service des eaux TLN
Jeudi, 18 décembre 2014 à 18.30 heures, à la
Maison des vins du lac de Bienne à Twann

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués
du 19 août 2014
2. Budget 2015 - approbation
3. Plan financier 2015-2019 - information
4. Organe de révision - confirmation 2014
5. Informations
6. Divers

Ligerz, le 18 novembre 2014

Syndicat de communes Service des eaux TLN

MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville met au concours
une place

d'apprenti (e)
employé(e) de commerce, profil E.

Entrée en fonction : août 2015

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'Administration municipale, à l'att. de Monsieur Rollier Raymond, formateur, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville jusqu'au **02 décembre 2014** au plus tard.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'intéressé par téléphone au numéro 032 752 10 10.

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Pharmacie

Week-end et jours fériés : 0842 24 24 24

Pendant la semaine : 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **No 0900 900 024** (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

PAROISSE RÉFORMÉE

MINI-BAZAR



Jeudi 27 novembre 2014 de 13h 30 à 17h 30, avec notre coin café rencontres à la Grand- Rue 13, La Neuveville au 1^{er} étage du secrétariat de la paroisse

Les ventes contribueront à soutenir les diverses actions de la paroisse

DERRIÈRE LES BARREAUX CONFÉRENCE

Mercredi 19 novembre, 20h,
maison de paroisse de Diesse

avec Nicolas Charrière, pasteur et aumônier de prison dans le canton de Vaud.

Extrait de film, témoignage à partir de son travail d'écoute auprès de la population carcérale et regard critique sur l'application des peines en vue d'une réinsertion dans la société.

Entrée libre / Collecte

Avis de construction

Requérant et auteur du projet : M. Jan Boruvka, Hochwachtweg 12, 6312 Steinhausen.

Projet : Diverses transformations intérieures au rez-de-chaussée et création d'un appartement dans les combles, ouverture de 4 fenêtres en toiture et pose d'un vitrage sur la face est du pignon monte-charges, à la route du Château 1-3, sur la parcelle no 241, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 novembre 2014 au 8 décembre 2014. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 novembre 2014

Services techniques de La Neuveville

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

Les yeux d'enfants!
devraient voir!

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

 **CBM** Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org
Mission chrétienne pour les aveugles
Dons : CP 87-192253-5





Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

NOVEMBRE
Samedi 15
Lundis 17, 24

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

DÉPÔT PUBLIC

Le conseil communal de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'il met en dépôt public du 7 novembre au 7 décembre 2014

• **Modifications du Règlement d'organisation du syndicat de communes du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois – Tramelan relatives à l'organe de conduite en cas de catastrophe du Jura bernois**

Ces documents, en vertu de l'art. 54 de la LCo, sont déposés publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de les consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

Ces objets seront soumis pour approbation lors de l'assemblée communale du 11 décembre 2014

CONSEIL COMMUNAL

DROITS BOURGEOIS

Les droits bourgeois pour les années 2013 - 2014 seront versés dès le

lundi 27 octobre 2014 et jusqu'au 20 décembre 2014 dernier délai

à l'administration communale, aux heures d'ouverture, que nous rappelons ci-après :

Lundi	après-midi	de	16.00 h à 18.00 h
Mercredi	matin	de	09.30 h à 11.30 h
Jeudi	matin	de	09.30 h à 11.30 h

Les ayants-droits sont tous les bourgeois de Nods, résidant dans la commune depuis l'année 2013 au plus tard et ayant atteint leur majorité au plus tard également en 2013.

Les ayants droit concernés doivent se présenter au guichet pour recevoir leur dû.

ADMINISTRATION COMMUNALE

A L'ECOUTE DE TOUS

Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous.

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

18 novembre prochain dès 16 h 00

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous. C'est avec plaisir que nous vous attendons !

CONSEIL COMMUNAL

VOTE PAR CORRESPONDANCE RAPPEL DE QUELQUES REGLES

- La carte de légitimation doit être **signée par l'électeur/trice**. Dans le cas contraire, le vote n'est pas valable.

- Lors de l'envoi par la poste, la commune ne prend pas en charge les frais de port. **Les enveloppes réponses non affranchies ou insuffisamment affranchies seront refusées.**

- Les enveloppes de vote par correspondance peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de l'administration jusqu'au samedi minuit précédant le scrutin. **Le dimanche de la votation, seul le vote aux urnes est possible.**

Administration communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 15 novembre de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Jeudi 11 décembre 2014 à 20.00 heures à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

1) Ouverture de l'assemblée

2) Budgets 2015

- Présentation des budgets
- Approbation du budget de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Approbation du budget de la communauté scolaire du Collège de District
- Approbation du budget du syndicat des sapeurs pompiers du Plateau de Diesse
- Approbation du budget communal 2015, taxe immobilière 1,5 % et quotité d'impôt 1.64 restent inchangées

3) Zone artisanale – vente de deux parcelles N° 3444 et 3445 de 1328 m² chacune pour le prix total de CHF 127'488.-, soit CHF 48.-/m²

- Présentation
- Approbation
- Délégation des compétences pour la vente au Conseil communal

4) Modifications du règlement d'organisation du syndicat de communes du centre régional de compétence et protection civile du Jura bernois Tramelan relatives à l'organe de conduite en cas de catastrophe du Jura bernois

- Présentation
- Approbation

5) Remplacement du lift pour handicapés dans le bâtiment du battoir – crédit d'engagement de CHF 30'000.-.

- Présentation
- Approbation
- Communications du Conseil communal

7) Divers

Le budget peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture, le lundi de 16 h 00 à 18 h 00, le mercredi et jeudi de 09 h 30 à 11 h 30, ou sur rendez-vous.

CONSEIL COMMUNAL

Nouvelles de l'administration

Bourse de séjour 2015 à Paris attribuée à Cédric Dubois

L'Office de la culture et la Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS) ont attribué une bourse de séjour à Paris pour le second semestre de

l'année 2015 au comédien, metteur en scène et pédagogue du théâtre Cédric Dubois, de Moutier. Ce dernier aura la possibilité de séjourner gratuitement à Paris et d'y travailler durant six mois, du 1er juin au 30 novembre 2015. Outre le logement dans l'atelier meublé que possède le canton à la Cité internationale des Arts, la bourse englobe une contribution mensuelle de 3'000 francs aux frais de voyage et d'entretien.

Après des études à l'école de Théâtre Dimitri, au Tessin, Cédric Dubois a complété sa formation par un

certificat pédagogique de théâtre pour enfants et développé sa recherche artistique comme comédien et metteur en scène. Débute alors pour lui un parcours professionnel riche et varié qui l'amènera, outre la création théâtrale, à donner de nombreux stages sur le théâtre, l'improvisation et le mouvement, tant à l'école Dimitri, que dans diverses structures de théâtre pour enfants et adultes en Suisse et à l'étranger. Cédric Dubois se consacre actuellement à un projet de création théâtrale inspiré d'une œuvre de l'écrivain neuchâtelais Blaise Cendrars.

Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2014, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2014	02.01.2014	Nouvel-An
Ve et Lu	18.04.2014	21.04.2014	Pâques
Jeudi	29.05.2014	—	Ascension
Lundi	09.06.2014	—	Pentecôte
Lundi	21.07.2014	03.08.2014	Vacances estivales
Lundi	22.12.2014	04.01.2015	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSE / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	11h00 - 12h00	17h00 - 18h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing/Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

FANFARE ESPERANCE DE LAMBOING MATCH AU LOTO

C'est le 15 novembre 2014 à 20h que la fanfare L'Espérance de Lamboing vous attend nombreux au complexe du Cheval-Blanc pour venir tenter votre chance à l'occasion de son traditionnel match au loto. Bonne chance à tous et merci de votre soutien

PASSAGE DU BIBLIOSUB À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2014

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Bâttoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 15 novembre, Samedi 29 novembre, Samedi 13 décembre.

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE CONVOCAZIONE

à l'Assemblée communale
du 9 décembre 2014

à 20 h 00, à la Salle du Bâttoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets 2015

- Introduction
- Présentation et approbation du budget 2015 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Présentation et approbation du budget 2015 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville
- Présentation et approbation du budget 2015 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- Présentation et approbation du budget communal 2015, de la quotité d'impôts (inchangée à 1.88), de la taxe immobilière (inchangée à 1.3%), de la taxe des chiens (inchangée: village Fr. 80.-/ campagne Fr. 50.-) et de la vignette verte (inchangée à Fr. 80.-)

2. Vente du Télé réseau de Diesse

- Présentation du dossier
- Approbation de la vente du Télé réseau de Diesse à Video2000 pour le prix de CHF. 160'000
- Délégation de la compétence au Conseil communal pour la sortie du Syndicat du Télé réseau
- Approbation de l'abrogation du règlement du Télé réseau
- Approbation du règlement concernant le financement spécial relatif à l'aménagement du centre du village de Diesse découlant de la vente du Télé réseau

3. Approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 303'000 pour le renouvellement d'une conduite d'eau à Prêles

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement de Fr. 303'000

4. Approbation du règlement concernant l'assainissement des eaux usées

- Présentation du règlement
- Approbation du règlement

5. Approbation de l'ordonnance concernant l'assainissement des eaux usées - taxes uniques de raccordement

- Présentation de l'ordonnance sur les taxes uniques
- Approbation de l'ordonnance sur les taxes uniques

6. Information sur l'ordonnance concernant l'assainissement des eaux - taxes périodiques

- Présentation de l'ordonnance sur les taxes périodiques

7. Organe de conduite en cas de catastrophes du Jura bernois (OCIC JB)

Approbation d'une modification du règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois Tramelan

- Présentation de la modification du règlement d'organisation
- Approbation de la modification du règlement d'organisation

8. Informations du Conseil communal


9. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ou encore disponibles sur notre site Internet www.leplateaudediesse.ch.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 7 novembre 2014



**PAROISSE RÉFORMÉE
DE DIESSE, LAMBOING,
PRÊLES**

**Invitation à l'assemblée
ordinaire de paroisse**

Mardi 18 novembre 2014 à 20h00
Maison de paroisse à Diesse

Ordre du jour :

- Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
- Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 10 juin 2014
- Budget de l'exercice 2015 :
 - Présentation et discussion
 - Acceptation et fixation du taux de l'impôt paroissial
- Crédit d'engagement de Fr. 50'000.- pour la réfection de l'alimentation en eau à la cure et de la maison de paroisse: présentation, discussion et acceptation
- Informations du pasteur
- Informations du Conseil de paroisse
- Divers et imprévus

Cette assemblée sera suivie d'un diaporama sur les activités de la paroisse, puis d'une agape conviviale à laquelle chacun est très cordialement invité

Le Conseil de paroisse
Le Président des assemblées

MODIFICATIONS DE L'ORDONNANCE SUR LE TARIF DE L'EAU ET DE L'ORDONNANCE D'APPLICATION POUR LES DÉCHETS

Les ordonnances en vigueur, mentionnées ci-dessus, ont été complétées, selon les décisions du Conseil communal des 20.10.2014 et 03.11.2014. Celles-ci peuvent être consultées au guichet de l'administration durant les ouvertures ou sur le site Internet www.leplateaudediesse.ch.

L'administration communale

FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir sont priées de les faire parvenir à l'administration communale d'ici au 14 novembre prochain.

L'administration communale

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

www.leplateaudediesse.ch

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Ci-après vous trouverez les dates des différentes rencontres ayant lieu dans les trois villages de notre commune, durant le mois de novembre. Le thème sera la préparation des décorations pour le souper de Noël des aînés *qui aura lieu le jeudi 11 décembre 2014 à la Halle polyvalente de Prêles.*

• **Mercredi 19 novembre 2014**, nous vous donnons rendez-vous à **15h00 au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.**

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer à Mme Maria Béguelin au no 032 315 14 74.

• **Jeudi 20 novembre 2014**, nous vous donnons rendez-vous à **14h00 à la petite salle de la halle polyvalente de Prêles.**

Les personnes qui auraient besoin d'un transport

peuvent s'annoncer à Mme Francine Giauque au no 032 315 23 79.

• **Vendredi 21 novembre 2014**, nous vous donnons rendez-vous à **14h00 au Battoir de Diesse.**

Les personnes qui auraient besoin d'un transport, peuvent s'annoncer à Mme Martine Guanter au 032 315 26 05.

Venez nombreux pour préparer ces décorations du souper de Noël des aînés !

L'administration communale

Tél. 117	Police
Tél. 118	Feu
Tél. 144	Ambulances

INFORMATION CONTENEURS AU CONTENU TROP TASSÉ

Le nouveau système de ramassage des ordures par la maison Curty fonctionne bien. Toutefois, l'entreprise Curty nous informe que les conteneurs, dont le contenu est trop compressé, posent problème lors du vidage. Ainsi, si un conteneur ne peut être vidé normalement du premier coup, il doit être reposé et dégagé à la main puis vidé à nouveau, ce qui entraîne l'enregistrement d'un 2^e levage.

La commune conseille de ne pas compresser fortement le contenu du conteneur afin de faciliter le travail de l'entreprise Curty et d'éviter la taxe d'un 2^e levage.

Merci de votre compréhension.

L'administration communale

**ATELIER CHOCOLATS DE NOEL**
Avec le chef pâtissier Roland Morel

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014
DE 15H00 à 18H00
SALLE DU BATTOIR A DIESSE

Venez étonner vos amis ! Au programme :

- Découverte des grands crus de chocolats
- Explication des températures selon l'utilisation
- Réalisation de chocolats de Noël : mendiants, gingembres enrobés et autres gourmandises !

Le cours comprend un dossier de recettes et toutes les matières premières nécessaires.

Prix : 70 CHF / personnes, 130 CHF pour 2 personnes de la même famille.
Renseignements : 078 732 48 16

Pré-inscriptions obligatoires*

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de personnes :

A renvoyer à :

Florence Jeanneret, Chemin de la Groisière 11 / 2517 Diesse
Ou par mail : gad.diesse@gmail.com

*le paiement fait office de confirmation d'inscription.

Pour rester à l'écoute de nos manifestations :
<http://gaddiesse.wix.com/accueil#>
<https://www.facebook.com/GroupeAnimationDiesse>

REPRISE DE LA CHAMBRE FROIDE DE LAMBOING

La chambre froide de Lamboing n'étant plus utilisée, elle sera prochainement démontée.

Si une personne était intéressée à la reprendre, elle est priée de s'adresser à l'administration communale, **jusqu'au 14 novembre 2014**, par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à : info@leplateaudediesse.ch. Une visite sur place sera ensuite organisée avec toutes les personnes intéressées.

L'administration communale



COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Crèche « La Luciole »**Mise au concours**

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche communale « La Luciole » la COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE recherche

Pour le **1^{er} décembre 2014**, et pour une durée déterminée de 8 mois

1 stagiaire à 100%

La personnalité dont nous souhaitons nous attacher les services pour ce poste ne doit présenter aucune formation préalable.

Elle sera tout simplement très motivée à travailler avec des enfants.

Des documents complémentaires et, notamment, le cahier des charge, peuvent être consultés sur notre site Internet www.leplateaudediesse.ch

Les offres avec documents usuels et photo sont à adresser à M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines, La Chaîne 2, 2515 Prêles, **jusqu'au 15 novembre 2014**. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70.

La fonction décrite dans le présent document s'entend indistinctement au féminin et au masculin.

**PLACES LIBRES À LA CRÈCHE**

La crèche La Luciole vous propose :

- L'accueil d'enfants dans une petite équipe composée de personnel qualifié garantissant ainsi un encadrement de qualité dans une ambiance chaleureuse.

- Un programme pédagogique comprenant de nombreuses activités créatrices.
- Des infrastructures modernes dans un cadre tranquille et verdoyant.

Des places sont encore disponibles quelques après-midis

N'hésitez pas à contacter la responsable, Mme Thomet, au 032 315 18 00. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'administration municipale



Commune

mixte de Plateau de Diesse



COMMUNE MIXTE DE
PLATEAU DE DIESSÉ



Mise au concours

L'administration communale de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ recherche

Pour le 1^{er} août 2015 et pour une durée déterminée de trois ans

1 apprenti à 100% Employé de commerce

Vous êtes dynamique et motivé ? Vous recherchez un apprentissage attractif dans un environnement passionnant ?

Alors, nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation, accompagnée du formulaire de candidature, des copies de vos bulletins scolaires et de vos attestations.

Les offres de services avec documents usuels et photo, avec mention « apprentissage de commerce 2015 » sont à adresser à

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ,
M. Daniel Haase, resp. des ressources humaines,
La Chaîne 2, 2515 Prêles,

jusqu'au 30 novembre 2014.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents complémentaires et, notamment, le formulaire de candidature, peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.leplateaudediesse.ch

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.



Commune Bourgeoise
Prêles

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMUNE BOURGEOISE

Mardi 9 décembre 2014 à 20h15

Bâtiment administratif bourgeois
Prêles

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2015
3. Elections
 - 2 Conseillers (période 2015-2018)
 - 1 Président (période 2015-2018)
4. Informations du Conseil
5. Divers
6. Camping Prêles SA
 - a) approbation comptes 2012-2013
 - b) budget 2015
 - c) élections des membres du Conseil d'Administration
 - d) informations du Président
 - e) divers

Nouvelles de l'administration

Le gouvernement lance et soutient le Centre de compétences national en médecine translationnelle et entrepreneuriat

Un Centre de compétences national en médecine translationnelle et entrepreneuriat doit voir le jour à Berne d'ici à 2017. Projet lancé par le Conseil-exécutif du canton de Berne, le rôle de ce centre sera de favoriser le transfert, en médecine clinique, des découvertes médicales issues de la recherche et du développement (« translation »). Le projet prévoit la construction de nouveaux locaux à proximité de l'Hôpital de l'Île, où sera installé le centre. L'organisme qui met le centre sur pied et en assurera à terme la gestion s'est constitué en société anonyme, « sitem-insel AG », début novembre. La fonction de cette société sera de faciliter la coopération entre l'industrie et les cliniques de recherche, et d'améliorer le cadre propice à la médecine translationnelle en Suisse dans le contexte actuel de concurrence internationale entre places économiques. Le futur centre est donc d'intérêt national et est disposé à travailler avec toutes sociétés et hautes écoles intéressées, qu'elles soient suisses ou étrangères. Le sitem-insel renforcera dans le même temps à la fois l'espace économique et le rôle de site médical de la Région capitale suisse. Après un premier crédit pour financer les travaux de conception, le Conseil-exécutif vient de débloquer un million de francs pour la création du centre. Il proposera au Grand Conseil d'allouer une enveloppe d'environ 6 millions de francs par an pour financer le centre entre 2017 et 2020, en espérant que la Confédération participera à même hauteur, par le biais de l'encouragement de la recherche et de l'innovation, aux frais de fonctionnement du centre.

Pour faire suite à un volet de sa stratégie économique 2025, le Conseil-exécutif a lancé le projet de création d'un centre de compétences national en médecine translationnelle et entrepreneuriat, qu'il est prévu d'installer à proximité de l'Hôpital de l'Île. Pour financer la mise sur pied de ce centre, le canton allouera une subvention de démarrage au sitem-insel, sachant que le centre de compétences devra s'autofinancer à long terme. Le canton de Berne ne sera pas représenté au sein de l'organisme responsable porté par un large partenariat qui va réaliser le centre et en assurer ensuite la gestion. Dotée d'un capital-actions de 5,5 millions de francs investis par l'industrie, la Fondation de l'Hôpital de l'Île et la communauté scientifique et d'une subvention de démarrage d'un million de francs allouée par l'Université de Berne, la jeune société sitem-insel sera en mesure de mettre le centre sur pied d'ici à la fin de l'année 2016.

Le Conseil-exécutif est d'avis, comme l'a souligné le directeur de l'économie publique Andreas Rickenbacher, que divers facteurs font de Berne et de la Région capitale suisse un site idéal pour accueillir un centre d'intérêt national de ce type. On peut évoquer notamment la grande qualité des cliniques et des travaux de recherche menés à l'Hôpital de l'Île et à l'Université, l'échantillon de patients le plus important en Suisse, un environnement idéal offrant des perspectives dans le cadre du plan directeur (masterplan) 2060, la concentration régionale d'entreprises du cluster du génie médical, qui mènent nombre de recherches dans le secteur des techniques médicales et de la biomédecine et, pour finir, la qualité du réseau de communication, ainsi qu'un

emplacement à la frontière des régions linguistiques, offrant des conditions idéales de coopération à la fois avec la région de l'Arc lémanique et celle de Bâle/Zurich. Tous ces facteurs prédestinaient le site proche de l'Hôpital de l'Île à accueillir un centre de compétences technologiques unique en Suisse. Ce projet est une nouvelle étape vers le renforcement du canton de Berne dans son rôle de site médical, renforcement que le gouvernement avait déjà engagé en fusionnant l'Hôpital de l'Île et Spitalnetz AG et en adoptant le plan directeur de l'Hôpital de l'Île.

Industrie, hôpitaux, hautes écoles et administration unissent leurs forces

Une équipe de projet cantonale bénéficiant d'une large assise et placée sous la responsabilité de la Direction de l'économie publique a donc été mise sur pied. Avec le concours de nombreux partenaires (Direction de l'instruction publique, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, Université, Hôpital de l'Île, Haute école spécialisée bernoise, industrie et experts financiers), cette équipe a élaboré ces derniers mois un premier projet de centre de compétences national en médecine translationnelle et entrepreneuriat. Ses travaux ont été financés par un crédit de 320 000 francs, que le Conseil-exécutif avait débloqué en avril dernier.

Un organisme responsable porté par un large partenariat a été créé ces derniers mois pour prendre en main ce projet. Il s'est constitué en société anonyme baptisée sitem-insel en novembre dernier. Le dossier complet de demande sera adressé aux autorités fédérales d'ici à la fin juin 2015.

Soutien financier du Conseil-exécutif aux travaux de mise sur pied du centre

Le Conseil-exécutif a pris connaissance de l'avancée des travaux à la fin du mois d'octobre dernier. Il a débloqué un deuxième crédit d'engagement, relevant de sa compétence exclusive, pour financer la phase de démarrage. D'un montant d'un million de francs prélevés au titre de la promotion du site d'implantation, ce crédit vient compléter l'investissement financier de plusieurs partenaires de la société sitem-insel, qui, à ce jour, ont en plus investi conjointement un peu plus de 6,5 millions de francs (5,5 millions de francs de capital-actions et 1 million de francs de l'Université de Berne) pour financer les travaux de mise sur pied du centre. Le Conseil-exécutif envisage en outre de proposer au Grand Conseil d'allouer des subventions cantonales de fonctionnement de d'un peu plus de 6 millions de francs par an entre 2017 et 2020. Il a indiqué au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation qu'il comptait sur la Confédération pour participer à même hauteur aux frais de fonctionnement du centre.

Amélioration du transfert de connaissances au bénéfice des patients

La médecine translationnelle est un terme de bio-médecine désignant le transfert, en médecine clinique, des découvertes de la recherche fondamentale et du développement industriel. Le rôle de la société sitem-insel est d'améliorer les conditions générales de ce processus en Suisse. L'objectif du centre de compétences technologiques est donc de mettre en application les découvertes de la recherche et du développement de manière sûre et efficace dans l'intérêt des patients ayant besoin d'un traitement. Il permettra au bout du compte d'appliquer plus rapidement sur les patients des innovations réalisées en matière de diagnostic, de traitement et de prévention des maladies.

Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration!
Votre soutien comptel.
CP 10-6870-0

Fédération suisse des aveugles et malvoyants
www.sbv-fsa.ch

